



LE BLEUET

Décembre 2001

Volume no 7

Producteurs, Productrices

Message du président

Chers(es) amis (es), au nom de la direction et en mon nom personnel permettez de vous transmettre nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de paix en cette période de Noël et du Nouvel An, que nos souhaits vous accompagnent tout au cours de l'année.

L'année qui se termine fut captivante et pas de tout repos, les objectifs que nous nous étions fixés en avril dernier sont en voie de réalisation, malgré, que nous sommes toujours confrontés à des contestations comme Syndicat et comme producteurs et productrices. Nous avons fait de grands pas, les dossiers avancent, nous sommes confiants des résultats.

Gérard Baril, président

Reconnaissance

Les actions des dernières années nous démontrent et nous confirment que le Syndicat est de plus en plus connu des autorités, toutefois, cette reconnaissance ne peut s'obtenir en un seul tour de main. Nos actions sont bien ciblées, nous recevons une bonne écoute puisque nos droits de producteurs et productrices sont reconnus, légitimes et nobles.

Les producteurs et productrices dérangent

S'occuper de nos affaires dérange, si non, toutes sortes de moyens ne seraient pas utilisés, pour discréditer le Syndicat, tenter de l'affaiblir et même le faire disparaître. Certes, nous avons de nombreuses raisons et avantages de poursuivre les buts et objectifs recherchés.

Enquête publique

Ces derniers jours, vous avez sûrement entendu et/ou lu, via les médias, que les conventions doivent être respectées. Pour les années 1999, 2000, 2001, nous avons enclenché les procédures légales pour qu'une enquête publique soit instituée afin de déterminer, établir entre autre, si les prix qui nous ont été payés étaient équitables et les meilleurs prix.

Contributions 2001

Sauf pour Oxford Frozen Foods qui nous a transmis vos contributions, d'autres industriels ont négligé, pour certains refuser de les remettre en totalité ou en partie au

Syndicat qu'ils retiennent illégalement. Nous vous confirmons avoir entrepris selon les dispositions de la Loi, les recours légaux pour obtenir une ordonnance afin qu'ils nous les remettent intégralement.

Dossiers

Vous avez été nombreux à nous interpellier au sujet du développement de nouvelles superficies de production. Nous vous confirmons que ce dossier avance très bien. Nous avons convenu d'organiser une rencontre à l'automne pour vous donner toutes les informations sur ce dossier.

Nous avons été contraints bien malgré nous de retarder cette rencontre. Comme c'est un projet important, un nouveau concept novateur qui demande l'intervention entre autre de ministères, entreprises, et que des aspects légaux doivent être traités. Dès que possible, cette rencontre aura lieu et nous vous transmettrons toutes les informations.

D'autres dossiers sont sur la table de travail, ils ont tous pour but et objectif de nous permettre d'améliorer nos conditions de production et de producteur ainsi que nos revenus.

Certains cheminent plus rapidement, nous travaillons à leurs réalisations dans le meilleur délai. Comme, ils demandent l'intervention de certains intervenants afin de ne pas susciter ni engendrer de difficultés, nous respectons la discrétion souhaitée par nos partenaires.

Contributions 2002

L'année financière se terminant le 31 décembre prochain, les contributions sont renouvelables. Nous vous remercions à l'avance de votre remise, voir facture ci jointe.

Conclusions

Notre dernier bulletin a fait certaines vagues, contrairement à ce que des industriels ont prétendu. Il n'est pas dans l'intention de la direction de ne pas transmettre toutes les informations. Nous sommes bien aux faits et conscients que nous sommes redevables à vous tous et toutes.

Vous conviendrez que nous devons mettre toutes les chances de notre côté pour réaliser nos objectifs. Vous nous avez confirmés en grand nombre que c'est uniquement tous et toutes ensemble collectivement que nous avons pris les bonnes décisions de défendre nos intérêts et que patience et temps sont gages de réussite.

La direction

N.B : Vous serez informés de la date, l'endroit, de l'audition des requêtes pour l'enquête publique, et l'ordonnance pour recouvrer vos contributions.